

## Rosiers-d'Égletons – Rocade sud d'Égletons

Christophe Maniquet

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/5009>

ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la culture

### Référence électronique

Christophe Maniquet, « Rosiers-d'Égletons – Rocade sud d'Égletons », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Limousin, mis en ligne le 01 mars 2006, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/5009>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Rosiers-d'Égletons – Rocade sud d'Égletons

Christophe Maniquet

---

**Identifiant de l'opération archéologique : 2232**

Date de l'opération : 2006 (EX)

- 1 Le contournement de la ville d'Égletons située au cœur du département de la Corrèze a débuté avec la construction de l'autoroute A 89 qui passe à proximité depuis quelques années. Une prospection archéologique systématique avait été menée sur le tronçon Ussel-Naves en 1997 et n'avait permis la découverte d'aucun site sur la commune d'Égletons. La future rocade se raccorde à l'autoroute à l'ouest de la ville et se dirige vers le sud où elle recoupe la RD 142 puis, après un coude vers l'est, la RN 89 reliant Égletons à Rosiers-d'Égletons. Cette portion de la rocade a déjà été construite mais n'a vraisemblablement pas fait l'objet de diagnostic archéologique préalable. Le tronçon de rocade qui concerne la présente intervention archéologique débute à l'ouest au niveau d'un rond-point construit sur la RN 89 au lieu-dit « La Grésouillère » et se poursuivait vers l'est, sur une longueur de 2 300 m, jusqu'à la RD 16, menant d'Égletons, au nord, à Argentat, au sud. Toute la rocade sud d'Égletons se situe pour le moment sur la commune de Rosiers-d'Égletons. À l'est de la RD 16, le projet n'est pas encore défini.
- 2 C'est « la richesse en vestiges protohistoriques et gallo-romains » de cette zone, démontrée par « les diagnostics réalisés de part et d'autre du projet actuel », qui a entraîné une prescription archéologique de la part du service régional de l'Archéologie sur les 92 318 m<sup>2</sup> du projet routier. Une convention établie entre l'Inrap et le conseil général de la Corrèze a défini le mode d'intervention. Cette dernière a été menée du 22 mai au 9 juin 2006.
- 3 Cette intervention s'est déroulée dans des conditions particulièrement difficiles. En effet, les arbres des zones boisées avaient bien été tronçonnés et les grumes rangées le long des routes, mais tous les branchages avaient été laissés en vrac et non rassemblés sous la

forme d'andains. Ceci a fortement compliqué la progression pédestre ainsi que celle de l'engin mécanique. Le nettoyage nécessaire avant le creusement des sondages a pris un temps considérable. Ce déboisement a très souvent arraché, déplacé, ou fait disparaître les piquets d'implantation d'axe ou de limites d'emprise, ce qui a, par endroits, rendu le repérage du tracé complexe. En outre, la présence de branchages éparpillés ou d'arbustes dans les taillis ont compliqué les relevés topographiques des tranchées et structures archéologiques. On notera en outre que certaines petites parcelles n'avaient pas du tout été déboisées. Le tracé de cette future rocade traverse des zones humides tourbeuses dans lesquelles la pelle mécanique a failli rester enlisée à plusieurs reprises. Les sondages y ont donc été limités en nombre et en longueur. Ces zones humides se sont systématiquement révélées stériles en vestiges archéologiques.

- 4 Quatre-vingt-huit sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet. Ils représentent une superficie totale de 4 071 m<sup>2</sup>, soit 4 % de la totalité (de 92 318 m<sup>2</sup>). Ce faible pourcentage est dû en particulier aux nombreuses zones, boisées ou humides, non accessibles. Les sondages (longs en moyenne de 20 m à 25 m) ont été réalisés parallèlement à l'axe routier et en quinconce, dans la mesure du possible.
- 5 Au total, 36 structures (dont 16 fossés, 1 fosse et 19 trous de poteaux) ont été enregistrées dans 19 sondages et 5 tranchées seulement ont livré du mobilier archéologique (fragments de tuiles ou tessons de céramique).
- 6 Un seul site a été mis au jour, au lieu-dit « La Jonchère », à l'extrémité orientale du tronçon de rocade à diagnostiquer. Les sondages 8 à 13 réalisés à l'extrémité est du tracé à sonder ont permis la mise au jour d'un site matérialisé par des creusements dans le substrat arénisé dont certains ont livré un mobilier archéologique peu abondant. Ce site est représenté sur l'emprise de la future route par dix-huit trous de poteaux disséminés, peu denses, d'une fosse à la fonction indéterminée et de trois fossés de parcellaire ou de drainage. Aucune organisation particulière n'a pu être saisie. On peut simplement imaginer que les trous de poteaux appartiennent à des édifices de bois répartis sur un vaste espace délimité par les fossés. Les bâtiments principaux sont peut-être en dehors de l'emprise du projet. Les fossés assuraient sans doute un rôle de drainage ou de limite parcellaire. Une grande fosse circulaire peu profonde n'a en revanche pas reçu d'interprétation satisfaisante. Les structures recréaient de façon peu dense le substrat géologique. Le mobilier issu des diverses structures, associant fragments de tuiles gallo-romaines et tessons de céramique commune modelée à gros dégraissant pourrait dater cette occupation du début de notre ère. Malheureusement, ceci a été impossible à démontrer dans le cadre du diagnostic. En effet, sur ce secteur, la largeur de l'emprise est de seulement 17 m à 18 m. Seules quelques extensions de sondages ont pu être réalisées mais l'étendue du site reste inconnue vers le nord et le sud.
- 7 Outre ce site, plusieurs tronçons de fossés ont été observés au sein des différents sondages. Cependant, ils n'ont pu être rattachés entre eux et n'ont pas livré de mobilier archéologique. Le terrain étant imbibé d'eau, on peut imaginer que la plupart de ces fossés avaient un rôle de drainage. Au niveau du sondage 83, deux frettes en fer ont été mises au jour dans un fossé, ce qui confirme la présence initiale d'une conduite de bois, disparue dans la zone où l'eau n'est pas présente en permanence. Au sud, cette conduite de bois, conservée, ne paraît pas percée au cœur pour l'écoulement de l'eau. Est-ce que la simple présence de morceaux de bois placés bout à bout suffisait à drainer l'eau stagnant dans le terrain ? Ce n'est pas sûr. Hormis les frettes en fer, ce fossé n'a pas livré de mobilier archéologique. Les frettes elles-mêmes ne sont pas suffisamment

caractéristiques pour être datées. Aussi, aucun argument chronologique ne peut être avancé ici. De nombreuses empreintes de chablis sont apparues dans les diverses tranchées réalisées. De formes demi-circulaires ou irrégulières, ces dépressions peu profondes entamant le substrat n'ont pas livré de mobilier. Aucun mobilier archéologique n'a été découvert dans les sondages réalisés en dehors du site de La Jonchère, hormis les quelques fragments de tuiles du trou de poteau St 331.

- 8 Au sud d'Égletons, la RN 89 reprend approximativement l'emplacement d'un itinéraire antique (voie Clermont-Ferrand - Périgueux), ce qu'indiquent son tracé rectiligne, les nombreux sites ainsi que divers toponymes répertoriés le long de cet axe. On peut imaginer qu'un autre itinéraire gallo-romain (ou antérieur) provenait du sud-est, repris dans sa partie nord par la RD 16. Le bourg actuel d'Égletons se situait donc au carrefour de ces deux routes et a pu dès lors constituer une petite agglomération secondaire durant l'Antiquité, cernée par des occupations dispersées aux alentours dont celle de la Jonchère. Malheureusement aucune recherche archéologique plus complète ne peut être menée au centre du bourg occupé aujourd'hui par les vestiges médiévaux.
- 9 La future portion de la rocade d'Égletons, à l'est de celle concernée par le présent diagnostic archéologique, devra faire l'objet d'une attention particulière. En effet, elle pourrait recouper l'itinéraire repris par la RD 16 et devrait passer à peu de distance du site gallo-romain du Puy Romain.
- 10 Maniquet Christophe

---

## INDEX

**Index chronologique** : Antiquité romaine

**Index géographique** : Limousin, Corrèze (19), Rosiers-d'Égletons

**Thèmes** : agglomération secondaire, canalisation, céramique, drainage, édifice, forêt d'arbres, fosse, fossé, trou de poteau, tuile, zone humide

**operation** Expertise (EX)

## AUTEURS

CHRISTOPHE MANIQUET

INRAP